

Arrêté du 27 juin 2014 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société DreamJet

Exploitation économique et travail forcé en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	27/07/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVA1414910A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029293322

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Les dispositions du présent arrêté ne demeurent valables qu'autant que la licence d'exploitation de transporteur aérien qui a été délivrée à la société DreamJet est en cours de validité. [...]

[...] L'autorisation d'exploiter les services réguliers visés à l'article 3 du présent arrêté peut être retirée si la société n'en commence pas l'exploitation dans un délai de six mois à compter de la date du [...]

[...]septembre 2008 établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté ; Vu[...]

TEXTES VISÉS

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Vu le règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil du 24 septembre 2008 établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté ;Vu l'accord du 2 mai 1992 sur l'Espace économique européen (EEE) et notamment son annexe XIII (Transports) modifiée ;Vu l'accord du 21 juin 1999 entre la Communauté européenne et la Confédération suisse sur le transport aérien ;Vu le code des transports, notamment sa sixième partie ;Vu le code de l'aviation civile, notamment son livre III ;Vu l'arrêté du 22 janvier 2007 relatif à l'autorisation d'exploitation des services aériens réguliers entre la France et les pays situés hors de l'Union européenne par des transporteurs aériens communautaires établis en France ;Vu l'arrêté du 27 juin 2014 portant octroi d'une licence d'exploitation de transporteur aérien au profit de la société DreamJet ;Vu la demande présentée par la société DreamJet, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVA1414910A du 27 juillet 2014, « Arrêté du 27 juin 2014 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société DreamJet ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029293322> (consulté le 30 août 2026).